

BORDEREAU DES PRIX AUX ABONNÉS DU SERVICE



Pays d'Iroise Communauté Molène

Règle arrondi : 3 décimales pour consommation et 2 décimales pour abonnement et autres prestations

1 - REDEVANCE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

ABONNEMENT SEMESTRIEL AU SERVICE DE L'EAU POTABLE

	TVA en vigueur au 01.01.25 (à titre indicatif)	Tarifs HT en € au 01.01.25	Tarifs TTC en € au 01.01.25	Coef. de révision *	Unités
Part Eau du Ponant	5,5	44,625	47,08	F1	U
Part Collectivité	5,5	23,710	25,01	-	U

PARTS VARIABLES

	TVA en vigueur au 01.01.25 (à titre indicatif)	Tarifs HT en € au 01.01.25	Tarifs TTC en € au 01.01.25	Coef. de révision *	Unités
Consommation Part Eau du Ponant					
De 1 A 40 m3	5,5	2,9993	3,1643	F1	m ³
> 40 m3	5,5	2,3973	2,5292	F1	m ³
Consommation Part Collectivité					
De 1 à 40 m3	5,5	1,1660	1,2301	-	m ³
> 40 m3	5,5	1,2440	1,3124	-	m ³

ORGANISMES PUBLICS (Agence de l'Eau Loire Bretagne)

	TVA en vigueur au 01.01.25 (à titre indicatif)	Tarifs HT en € au 01.01.25	Tarifs TTC en € au 01.01.25	Coef. de révision *	Unités
Redevance sur la consommation d'eau potable	5,5	0,3300	0,3482	-	m ³
Prélèvement sur la ressource en eau	5,5	-	-	-	m ³
Performance des réseaux d'eau potable	5,5	0,0200	0,0211	-	m ³

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEEES (Assainissement collectif)

ABONNEMENT SEMESTRIEL AU SERVICE DES EAUX USEES (assainissement collectif)

	TVA en vigueur au 01.01.25 (à titre indicatif)	Tarifs HT en € au 01.01.25	Tarifs TTC en € au 01.01.25	Coef. de révision *	Unités
Part Eau du Ponant	10	-	-	-	U
Part Collectivité	10	70,995	78,095	-	U

PARTS VARIABLES

	TVA en vigueur au 01.01.25 (à titre indicatif)	Tarifs HT en € au 01.01.25	Tarifs TTC en € au 01.01.25	Coef. de révision *	Unités
Consommation Part Eau du Ponant	10	-	-	-	m ³
Consommation Part Collectivité					
De 0 à 1000 m3	10	2,6870	2,9557	-	m ³
> 1000 m3	10	2,4500	2,6950	-	m ³

ORGANISMES PUBLICS (Agence de l'Eau Loire Bretagne)

	TVA en vigueur au 01.01.25 (à titre indicatif)	Tarifs HT en € au 01.01.25	Tarifs TTC en € au 01.01.25	Coef. de révision *	Unités
Performance des systèmes d'assainissement	10	0,0840	0,0924	-	m ³

2 - AUTRES TARIFS EN VIGUEUR

	TVA en vigueur au 01.01.25 (à titre indicatif)	Tarifs HT en € au 01.01.25	Tarifs TTC en € au 01.01.25	Coef. de révision *	Unités
FRAIS D'ACCES AU SERVICE	5,5	52,8000	52,8000	-	U

FRAIS DE GESTION DE RELANCE

	TVA en vigueur au 01.01.25 (à titre indicatif)	Tarifs HT en € au 01.01.25	Tarifs TTC en € au 01.01.25	Coef. de révision *	Unités
1ère relance		10,00	10,00	-	U
Avis dépôt au contentieux		-	-	-	U

FRAIS DE RÉÉDITION NOUVELLE FACTURE

	TVA en vigueur au 01.01.25 (à titre indicatif)	Tarifs HT en € au 01.01.25	Tarifs TTC en € au 01.01.25	Coef. de révision *	Unités
FRAIS DE RÉÉDITION NOUVELLE FACTURE		15,00	15,00	-	U

FRAIS DE DUPLICATA FACTURE IDENTIQUE

	TVA en vigueur au 01.01.25 (à titre indicatif)	Tarifs HT en € au 01.01.25	Tarifs TTC en € au 01.01.25	Coef. de révision *	Unités
FRAIS DE DUPLICATA FACTURE IDENTIQUE		4,00	4,00	-	U

FRAIS DE DEPLACEMENT EN HEURES OUVRÉES

	TVA en vigueur au 01.01.25 (à titre indicatif)	Tarifs HT en € au 01.01.25	Tarifs TTC en € au 01.01.25	Coef. de révision *	Unités
FRAIS DE DEPLACEMENT EN HEURES OUVRÉES	20	63,70	76,44	-	U

FRAIS DE DEPLACEMENT EN HEURES NON OUVRÉES

	TVA en vigueur au 01.01.25 (à titre indicatif)	Tarifs HT en € au 01.01.25	Tarifs TTC en € au 01.01.25	Coef. de révision *	Unités
FRAIS DE DEPLACEMENT EN HEURES NON OUVRÉES	20	127,40	152,88	-	U

VERIFICATION METROLOGIQUE D'UN COMPTEUR

	TVA en vigueur au 01.01.25 (à titre indicatif)	Tarifs HT en € au 01.01.25	Tarifs TTC en € au 01.01.25	Coef. de révision *	Unités
Compteur - Diamètre 15 à 20 mm	10	717,60	789,36	-	U
Compteur - Diamètre 25 à 40 mm	10	759,20	835,12	-	U
Compteur - Diamètre 50 à 80 mm	10	895,70	985,27	-	U
Compteur - Diamètre 100 à 150 mm	10	977,60	1 075,36	-	U
Compteur - Diamètre > à 150 mm	10	2 915,90	3 207,49	-	U

CONTRÔLE DE CONFORMITE USAGE DOMESTIQUE D'UNE RESSOURCE ANNEXE EN EAU

	TVA en vigueur au 01.01.25 (à titre indicatif)	Tarifs HT en € au 01.01.25	Tarifs TTC en € au 01.01.25	Coef. de révision *	Unités
Maison individuelle	10	165,10	181,61	-	U

INDIVIDUALISATION DU COMPTAGE

	TVA en vigueur au 01.01.25 (à titre indicatif)	Tarifs HT en € au 01.01.25	Tarifs TTC en € au 01.01.25	Coef. de révision *	Unités
Etude technique de faisabilité jusqu'à 10 compteurs	20	299,00	358,80	-	U
Etude technique de faisabilité au-delà de 10, par compteur supplémentaire	20	26,00	31,20	-	U
Pose d'un compteur individuel de diamètre 15 mm en gaine	20	195,00	234,00	-	U

REALISATION DE TRAVAUX : PRIX FORFAITISES

	TVA en vigueur au 01.01.25 (à titre indicatif)	Tarifs HT en € au 01.01.25	Tarifs TTC en € au 01.01.25	Coef. de révision *	Unités
Mise en service d'un branchement d'eau potable en lotissement, diamètre de compteur ≤20 mm, fourniture et pose du réceptacle incluses	20	910,00	1 092,00	-	U
Mise en service d'un branchement d'eau potable en lotissement, diamètre de compteur ≤20 mm, fourniture et pose du réceptacle exclues	20	175,50	210,60	-	U
Mise en service d'un branchement d'eau potable hors lotissement, Ø de canalisation ≤50 mm, diamètre de compteur ≤20 mm et longueur ≤15 ml	20	3 510,00	4 212,00	-	U
Mise hors service d'un branchement d'eau potable	20	1 183,00	1 419,60	-	U

Mise en accessibilité d'un compteur de diamètre 15 mm sur branchement existant	20	1 560,00	1 872,00	-	U
Remplacement d'un compteur existant de diamètre ≤20 mm en lieu et place	20	156,00	187,20	-	U
En dehors du domaine d'application des prix forfaitaires ci-dessus, les travaux et prestations sont facturés aux usagers sur la base des coûts de fourniture et de main d'œuvre suivants (incluant la majoration de 30% pour situation insulaire) :					
- coût d'unité d'œuvre ouvrier / employé	20	84,50	101,40	-	h
- coût d'unité d'œuvre technicien	20	94,64	113,57	-	h
- coût d'unité d'œuvre encadrement	20	101,40	121,68	-	h
- Coût d'unité d'œuvre Astreinte	20	169,00	202,80	-	h
Moyens techniques :					
- Hydrocureuse	20	84,50	101,40	-	h
- Caméra vidéo	20	20,28	24,34	-	h
- Mini tracto compact	20	32,11	38,53	-	h
- Camion Caisson 19 tonnes movibenne	20	47,32	56,78	-	h
- Dumper	20	23,66	28,39	-	h
- Minipelle 4,5 tonnes	20	21,97	26,36	-	h
- Minipelle 3,5 tonnes	20	25,35	30,42	-	h

***Coefficient de révision annuelle**

$$F1 = K=0,10+0,43*(\text{ICTH-En}/\text{ICTH-E}_0)+0,25*(\text{FSD2n}/\text{FSD2}_0)+0,07*(\text{TP10An}/\text{TP10A}_0)+0,07(010534766n/010534766_0)+0,08(\text{Achn}/\text{Ach}_0)$$

avec :

- ICTH-E : indice de coût horaire du travail, dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, des déchets et de la dépollution (base 100 décembre 2008), publié par le Moniteur des travaux publics et du bâtiment
- FSD2 : indice frais et services divers - modèle de référence n° 2 (base 100 en juillet 2004), publié par le Moniteur des travaux publics et du bâtiment
- TP10a : indice de travaux publics sur canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fournitures de tuyaux (base 100 en 2010), publié par le Moniteur des travaux publics et du bâtiment
- 010534766 : indice du coût de l'électricité vendue aux entreprises consommatrices (> 36 kVA)

Valeur initiale des indices :

- ICTH-E₀ = 123,8 (sept 2022)
- FSD2₀ = 173,50 (sept 2022)
- TP10a₀ : 124,50 (sept 2022)
- 010534766₀ = 138,09 (sept 2022)